

2018

RAPPORT ANNUEL

PERSPECTIVES 2019





ON ÉLAGUE

En janvier 2018, la brigade de rivière est intervenue pour élaguer et démonter un érable mort situé sur un parking en bordure du Charbonnières. Cette intervention, dans un contexte urbain contraint et délicat, s'est déroulée avec rapidité et efficacité!

FOUILLES ÉCLAIRANTES

De fin juin à début août, une équipe d'archéologues a réalisé des fouilles préventives sur 3 des 29 piles du pont siphon gallo-romain de Beaunant, avant le démarrage des travaux d'élargissement de l'Yzeron. Des techniques de construction jusqu'alors peu connues ont été mises à jour, qui ont permis d'éclairer la datation de cet ouvrage exceptionnel.

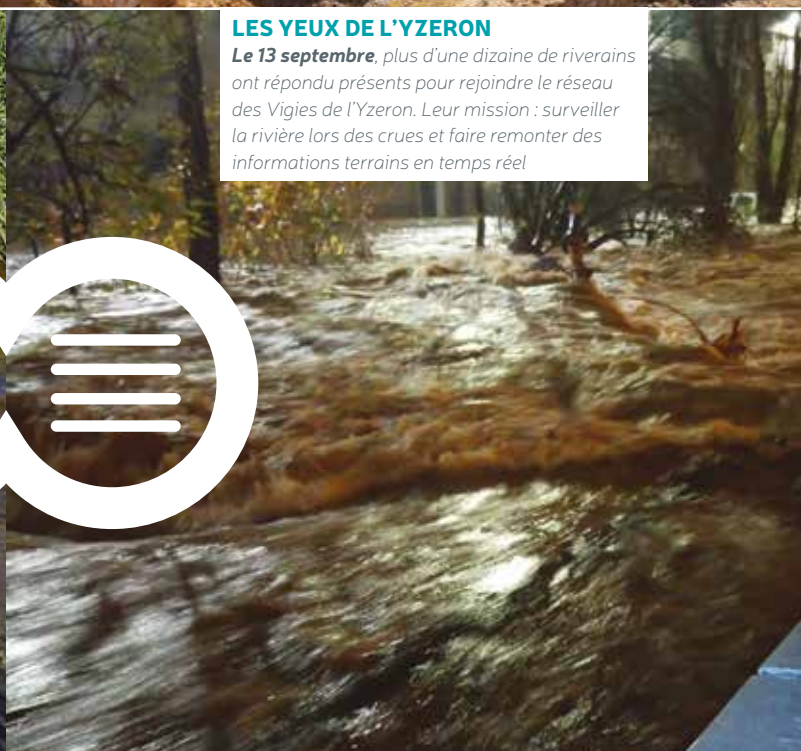


LES YEUX DE L'YZERON

Le 13 septembre, plus d'une dizaine de riverains ont répondu présents pour rejoindre le réseau des Vigies de l'Yzeron. Leur mission : surveiller la rivière lors des crues et faire remonter des informations terrains en temps réel



2018
EN
IMAGES



L'YZERON RÉCOMPENSÉ

Le 8 juin, le Sagyrca a reçu le prix « Paysages en projet » du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) Rhône Métropole pour les aménagements de l'Yzeron, réalisés à Oullins. Une belle reconnaissance pour une réalisation aux multiples qualités.



SUR POLLUTEC

le 29 novembre le Sagyrca est intervenu, à la demande de l'ASTEE, pour animer une conférence sur le salon Pollutec consacrée à la réhabilitation des rivières urbaines, en s'appuyant sur les réalisations du bassin.

ÉDITO



Mobilisés pour tenir nos engagements

L'année 2018 a été marquée par l'installation début février de la nouvelle gouvernance du Syndicat et de la prise de compétence GEMAPI. Cette évolution statutaire et politique s'est effectuée en confortant la stratégie portée par le Sagyrc pour protéger les riverains de l'Yzeron des inondations et préserver la qualité de nos rivières et milieux aquatiques.

Malgré l'important travail administratif lié à ces évolutions, les aménagements de cours d'eau ont avancé avec le lancement des travaux à Tassin la Demi-Lune et à Sainte Foy-lès-Lyon sur le secteur de Beaunant. À l'horizon 2020, 90% des cours d'eau seront aménagés. Sur le dernier secteur, le plus en amont, à Francheville, la mise en œuvre a été retardée par une évolution du projet justifiant une nouvelle déclaration d'utilité publique pour la maîtrise foncière des emprises. Des travaux préparatoires ont néanmoins été réalisés et des réflexions sont engagées pour optimiser le planning.

Concernant les retenues sèches, l'architecture des dossiers réglementaires, complexe et exigeante, a été validée par les services de l'État. À l'automne 2019, ils seront transmis à l'État pour instruction et programmation de l'enquête publique. En parallèle, les actions de sensibilisation à la culture du risque et d'anticipation des crues se poursuivent, avec notamment le lancement en 2018 du réseau des Vigies de l'Yzeron.

Au-delà de la protection contre les inondations, notre bassin a subi pour la troisième année consécutive une sécheresse sévère, avec des assecs qui se prolongent en aval notamment.

Cette situation, particulièrement préoccupante pour la vie aquatique, rend prioritaire la mise en œuvre du Plan de gestion de la ressource en eau. Sous l'impulsion du Sagyrc, de nombreuses actions ont été engagées, avec les collectivités ou Syndicats en charge de l'assainissement, avec les communes et les agriculteurs. C'est une dynamique dont on ne peut que se féliciter, tout en étant conscients que nous n'en sommes qu'au début des actions, et que les effets de celles-ci s'inscriront dans le long terme. Nous devons donc avoir à cœur de maintenir nos efforts, tant l'eau est au cœur de notre avenir.

Enfin, je tiens à remercier les nouveaux élus, qui se sont saisis des enjeux et des dossiers clefs de notre bassin versant et à saluer l'engagement de nos équipes, qui œuvrent au quotidien pour entretenir, valoriser et préserver nos cours d'eau et leurs écosystèmes.

Alain Badoil

Président du Sagyrc

2

2018
en images

4

Se prémunir
des crues
de l'Yzeron

6

Entretien
des cours d'eau

8

Valoriser
les milieux
aquatiques

10

La vie
du Syndicat

12

Annexe
financière

sommaire



Se prémunir des crues de l'Yzeron

Les travaux de cours d'eau se sont poursuivis sans interruption sur plusieurs fronts en 2018 avec en perspective d'avoir réalisé 90 % des aménagements début 2020. Parallèlement, les études ont avancé sur le dossier des ouvrages écrêteurs et plusieurs actions préventives se sont concrétisées, renforçant ainsi la préparation des acteurs en cas de crues.

Le projet à Sainte Foy-lès-Lyon



Travaux de terrassements : le nouveau profil de la rivière se dessine.

L'YZERON À BEAUNANT

550 m de cours d'eau aménagé

820 m de digues de protection

50 arbres

910 arbustes replantés

— Sainte Foy-lès-Lyon - Beaunant : dernière grande ligne droite

Après avoir livré au printemps 2018 les secteurs du Merlo et des Platanes, à Oullins et Sainte Foy-lès-Lyon, le Sagyrac a engagé en juin les travaux sur le secteur Beaunant-RD 342, avec une première étape de fouilles archéologiques menées aux abords de l'aqueduc et la préparation des accès et installations de chantier. Les terrassements, permettant de dessiner le nouveau lit élargi de la rivière, au détriment d'une des doubles voies de circulation de la route, ont été réalisés entre octobre et janvier 2019 sur les parties hors d'eau, avant que ne démarrent les travaux de génie civil (soutènements et création de murs-digues) et les interventions de génie écologique dans le lit. Ce chantier doit se terminer à la fin de l'hiver 2019-2020.



Travaux de génie civil : la pose des parois cloutées.



MIEUX ANTICIPER LES CRUES

AVEC L'APPUI DE L'IRSTEA, ORGANISME PUBLIC DE RECHERCHE ET PARTENAIRE DU PAPI DE L'YZERON, LE RÉSEAU DE MESURES TERRAIN DES DONNÉES SUR LES HAUTEURS D'EAU, LA PLUVIOMÉTRIE ET LES DÉBITS DE L'YZERON ET DE SES AFFLUENTS A FAIT L'OBJET DE MODERNISATION. LES RYTHMES DE TÉLÉTRANSMISSION DES DONNÉES ONT ÉTÉ MIS À JOUR ET UN SERVEUR OÙ SONT RASSEMBLÉES TOUTES CES DONNÉES A ÉTÉ CRÉÉ. LES ÉQUIPES DU SAGYRC ONT ÉTÉ FORMÉES À L'USAGE DES LOGICIELS PERMETTANT D'EXPLOITER CES DONNÉES ET DE MIEUX COMPRENDRE LA CINÉTIQUE DES CRUES. PARALLÈLEMENT L'IRSTEA A MENÉ UNE ÉTUDE APPROFONDIE EN ANALYSANT 217 ÉVÈNEMENTS POUR PROPOSER DES SEUILS D'ALERTE, À PARTIR DESQUELS LA VIGILANCE DOIT ÊTRE ACCRUE. CES SEUILS SERONT EN PHASE TEST À PARTIR DE 2019.

— Tassin la Demi-Lune : livraison fin 2019

Les 425 m de linéaire de cours d'eau, situés en amont du Pont des Bruyères, ont fait l'objet de travaux entre juin et octobre en 2018 : terrassements, construction de plus de la moitié du linéaire de murs béton et pose d'une grande partie des matelas et cages gabions. Après l'arrêt réglementaire pour respecter la période de frai des poissons, les travaux ont repris au printemps 2019, ils se termineront avec les dernières phases de plantations cet hiver.



Tassin la Demi-Lune, travaux de génie écologique, été 2019

— Retenues sèches : préparation du dossier réglementaire

L'année 2018 a été consacrée au montage des dossiers d'appels d'offres pour élaborer les dossiers réglementaires en vue de l'enquête publique. En janvier 2019, le Sagyrc a obtenu le certificat de projet de la part des services de l'état, une nouvelle procédure du code de l'environnement qui consiste à auditer un projet sur son volet réglementaire. Après avoir choisi les bureaux d'études, le montage des dossiers a été engagé et ces derniers seront remis à l'État assortis d'une demande d'ouverture d'enquête publique fin 2019.

— Francheville : avancement par étapes

Dernier secteur à aménager, le secteur de Ruelle Mulet à Francheville a fait l'objet de travaux préparatoires en 2018. Un réseau d'eaux usées, ainsi qu'une ligne haute tension, qui passaient dans le seuil, ont été déviés par la Métropole de Lyon et Enedis.

Les autres dévoiements de réseaux se sont poursuivis à l'été 2019, en période de basses eaux. Le Sagyrc a préparé le lancement de la procédure de DUP, sur la base du projet définitif, retardée pour des raisons réglementaires. Des discussions ont néanmoins été engagées en 2019 avec la commune de Francheville et la Métropole pour optimiser le planning, concernant notamment l'avenir de la passerelle piétonne.



Les travaux de déviation de réseaux réalisés à l'été 2019.

— Des vigies opérationnelles

Le 13 septembre 2018, le Sagyrc a réuni les riverains et responsables des collectivités motivés pour participer au réseau des Vigies de l'Yzeron, dont la mission est, lors d'une crue, de surveiller la rivière et de faire remonter des informations issues de l'observation du terrain en temps réel. Après avoir été briefés et équipés, ils ont participé à un exercice de simulation de crue le 28 novembre où la communication entre les vigies, le PC de crise du Sagyrc et ceux des communes ont pu être testés. L'exercice, suivi de débriefing, a permis d'améliorer les procédures et d'optimiser la préparation en cas de crise.



Les Vigies de l'Yzeron, Pont des Bruyères, novembre 2018



Entretien les cours d'eau

Deuxième année de mise en œuvre du Plan de gestion du lit, des berges et des boisements du bassin versant, 2018 a été marquée par un programme d'intervention soutenu, avec plus de 150 jours d'intervention et un changement des modalités d'intervention de l'opérateur Rhône Insertion Environnement.

Abattages préalables aux travaux de protection contre les crues à Tassin, janvier 2018.



AVANT



APRÈS

Un nouveau partenariat

En 2018, la mise à disposition de la brigade de rivière, dispositif subventionné, a pris fin, obligeant à redéfinir les modalités du partenariat. Un marché public d'insertion ouvert à la concurrence a donc pour la première fois été établi par le Sagyrc et gagné par Rhône Insertion Environnement. Le coût des prestations proposé est plus élevé que dans l'ancien dispositif mais une partie du différentiel est prise en charge par une aide directe de l'Agence de l'eau.

Des cours d'eau aménagés et restaurés

Lutter contre les phénomènes d'incision (enfouissement du lit) qui provoquent un ensablement massif à l'aval, peu favorable à la biodiversité, et restaurer les circulations piscicoles, sont des objectifs majeurs du plan de gestion. En 2018, les équipes sont intervenues sur le Ribes amont à Marcy l'Étoile et sur le Ratier, où des pré-barrages ont été installés pour rehausser le lit en stockant les matériaux et en réduisant le transport sédimentaire. Parallèlement, deux seuils ont été aménagés sur le Ribes pour réduire la hauteur de chute et permettre à la faune aquatique de remonter la rivière. Deux interventions complémentaires programmées en 2019 rendront tout le linéaire du cours d'eau accessible aux truites fario.

Le Ribes, une incision de plus de 2 m désormais contenue par les barrages en bois.



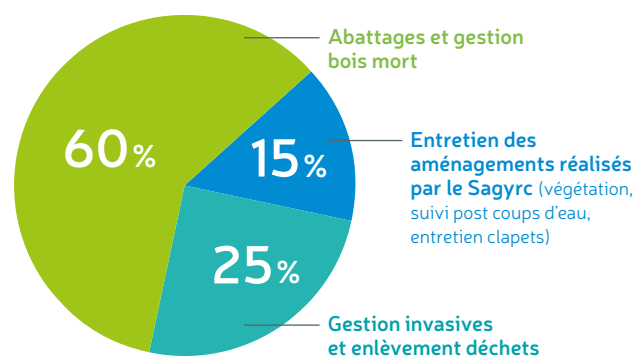
EMBÂCLES : UNE GESTION SÉLECTIVE

La brigade de rivière assure une gestion très sélective des embâcles, selon les enjeux spécifiques de chaque secteur. En tête de bassin par exemple où dans les secteurs naturels, les petits embâcles sont laissés en place car ils offrent des caches et des lieux de nourrissage intéressants pour la faune piscicole. Ceux situés dans les zones à enjeu inondation sont également maintenus à la condition qu'ils ne présentent pas de risque d'augmentation du niveau d'eau en cas de crue ou d'obstruction d'ouvrages hydrauliques (ponts, passerelles, dalots, buses...).

Une année après le brûlage, 90% du foyer éradiqué



RÉPARTITION DES CHANTIERS D'ENTRETIEN EN TEMPS D'INTERVENTION



— 18 km de berges entretenues

Les interventions en 2018 se sont concentrées sur le Cerf de Garde, le Ribes et le Dronau, où la brigade de rivière a effectué des abatages sélectifs pour renouveler une ripisylve vieillissante, avec l'assistance d'un débardeur à cheval. Ces interventions ont été menées dans le cadre de conventionnement avec les propriétaires riverains, exclusivement en automne/hiver pour respecter la période de nidification des oiseaux. Le Sagyrc a également assuré le nettoyage d'une vingtaine de km de berges, en évacuant les déchets déposés et en traitant les invasives.



Enlèvement d'un chablis sur le Charbonnières à Tassin, novembre 2018

— Renouée : des résultats encourageants

Le Sagyrc a poursuivi des tests de techniques variées pour éradiquer l'espèce végétale invasive Renouée du Japon, principalement sur l'Yzeron aval. 500 m de berges ont été bâchés sur le secteur du Merlo, complété par du brûlage sur les enrochements et des fauches répétitives et sélectives, visant à favoriser les espèces concurrentes comme la ronce ou l'ortie. Ces moyens ont démontré leur efficacité, mais exigent un suivi très régulier, les fauches et les brûlages devant être réalisés tous les 15 jours en période de pousse. Les expérimentations menées permettent progressivement d'affiner les méthodes d'éradication. En 2018, la plate-forme de traitement de la renouée, basée sur le site de la Saulaie à Oullins a été remise en service pour traiter les terres excavées du chantier de Sainte Foy-lès-Lyon.

Aromie musquée



PREMIERS INVENTAIRES FAUNE-FLORE SUR LES SECTEURS AMÉNAGÉS

EN 2018, LES PREMIERS INVENTAIRES DE SUIVI DE LA FAUNE (INSECTES ET CHIROPTÈRES) ET DE FLORE ONT ÉTÉ RÉALISÉS SUR LES SECTEURS AMÉNAGÉS DU MERLO ET DES PLATANES, ET SE SONT POURSUIVIS À OULLINS AVAL. LE CASTOR, REPÉRÉ EN 2017, NE SEMBLE PAS ÊTRE REVENU, SANS DOUTE À CAUSE DU MANQUE D'EAU. EN REVANCHE, DEUX NOUVELLES ESPÈCES D'INSECTES ONT ÉTÉ RECENSÉES, L'AGRION DE MERCURE ET L'AROMIE MUSQUÉE. À NOTER ÉGALEMENT POUR LA FLORE, L'INSTALLATION EN SOMMET DE BERGE DU SOUCHET BRUN ET DU CONCOMBRE D'ÂNE, ESPÈCE PLUTÔT MÉDITERRANÉENNE.



Valoriser les milieux aquatiques

Dans un contexte marqué par des sécheresses répétées sur le bassin versant, le Sagyrc a engagé en 2018 le déploiement du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) avec ses partenaires, et obtenu des avancées significatives sur le projet complexe du seuil de Taffignon.

L'assec de l'Yzeron à Oullins s'est prolongé d'avril jusqu'au milieu de l'automne 2018.

— Un cadre pour l'action

Fruit de nombreux échanges entre les partenaires (agriculteurs, gestionnaires de réseaux, communes,...), le plan de gestion de la ressource en eau priorise trois objectifs : la lutte contre les eaux claires parasites, la réduction des prélèvements directs en rivière et dans les nappes souterraines, et de ceux liés aux retenues collinaires. Il prévoit un panel d'actions comme la rénovation des réseaux d'assainissement, l'installation de dérivations sur les retenues collinaires ou l'effacement de certaines d'entre elles, la création d'aménagements assurant l'infiltration naturelle des eaux de pluies, et bien sûr l'adoption par tous de gestes permettant d'économiser l'eau (arrosage notamment). Tous ces chantiers ont été engagés en 2018.



SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

APRÈS UNE PREMIÈRE CÉSSION EN 2018, LE SAGYRC A RENOUVÉ LA DIFFUSION AUPRÈS DES COMMUNES DU BASSIN VERSANT D'UN KIT DE COMMUNICATION AFIN D'INCITER LES HABITANTS DU BASSIN VERSANT À UN ARROSAGE ÉCONOME, EN LEUR DONNANT DES CONSEILS SIMPLES À APPLIQUER. COMPOSÉ D'ARTICLES, D'AFFICHES, D'ILLUSTRATIONS, CE KIT A ÉTÉ DIFFUSÉ VIA LES OUTILS DE COMMUNICATION DES COMMUNES.



Travaux de rénovation des réseaux d'assainissement réalisés par la Métropole de Lyon.

— Eaux claires parasites : diagnostics en cours

Pour lutter contre le phénomène des eaux claires parasites qui sont captées par les réseaux d'assainissement et, de fait, déviées des milieux aquatiques, la Métropole de Lyon et le Siahvy, compétents en matière d'assainissement ont, sous l'impulsion du PGRE, engagé des diagnostics approfondis de leurs réseaux. Le Siahvy a mené cette étude dans le cadre de l'élaboration de son nouveau schéma directeur d'assainissement. L'objectif est d'élaborer d'ici 2020 un plan d'actions qui sera intégré au PGRE. Parallèlement, des travaux de modernisation ont été réalisés sur les réseaux, en prenant en compte cet enjeu spécifique.

— Engagement du travail avec les agriculteurs

Préparé en 2018, le diagnostic sur les 20 retenues collinaires prioritaires à traiter a débuté au printemps 2019. Ces premières prises de contacts avec les propriétaires devraient aboutir sur des projets de dérivation ou d'effacement. Le Sagyrc a également suivi le projet d'extension du réseau du SMHAR sur Vaugneray, et accompagné une nouvelle demande d'eau d'irrigation sur Pollionnay, en s'attachant à trouver des sites potentiels qui concilient les besoins agricoles et ceux des milieux aquatiques.



Diagnostic de retenues collinaires.



Sondages géotechniques sur le seuil de Taffignon.

— Le seuil de Taffignon : travaux en 2020

Après études de différents projets pour supprimer ce seuil qui constitue l'un des derniers grands verrous à la remontée des poissons et présente de fortes complexités, une solution a été trouvée en accord avec la métropole fin 2018 - début 2019.

Le collecteur d'assainissement qui traverse le seuil sera finalement aménagé en siphon sous le cours d'eau, ce qui évite la traversée aérienne, initialement retenue mais qui présentait le double inconvénient d'être peu esthétique et vulnérable aux crues. Le maître d'œuvre finalise les études de cette solution, permettant d'envisager le démarrage des travaux en 2020.



UNE CHARTE DE L'ARROSAGE EN 2019

COURANT 2018, LE SAGYRC A RENCONTRÉ INDIVIDUELLEMENT CHAQUE COMMUNE, DANS L'OBJECTIF DE LES INFORMER ET DE LES SENSIBILISER AU PGRE. AVEC UNE PREMIÈRE PROPOSITION DE COLLABORATION : BÂTIR UNE CHARTE DE L'ARROSAGE ET DIFFUSER DES BONNES PRATIQUES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX. BIEN ACCUEILLIE, CETTE DÉMARCHE S'EST POURSUIVIE EN 2019 AVEC L'ORGANISATION D'ATELIERS POUR ABOUTIR COURANT DE L'AUTOMNE À UN DOCUMENT CADRE QUI SERA SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DES CONSEILS MUNICIPAUX.



CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : LES EFFORTS PAYENT

Les inventaires piscicoles réalisés en 2018 n'ont pu être menés que sur 10 des 24 stations du bassin en raison des assèchs. Le bilan global montre néanmoins que la biomasse de truite fario a été multipliée par 3 entre 2006 et 2018. Les travaux de restauration de la continuité écologique réalisés par le Sagyrc ont permis aux espèces de regagner les zones amont où la qualité de l'eau est meilleure et, de fait, de résister aux sécheresses successives. En particulier les secteurs de l'Yzeron en amont du Dronau et du Ratier aval, récemment décloisonnés, sont devenus des zones refuge accueillant des populations importantes de truites. À l'aval, en revanche, la présence de truites est beaucoup plus faible au profit d'espèces plus tolérantes aux pollutions.





La vie du Syndicat

EN CHIFFRES

7 réunions de bureau

6 comités syndicaux

5 commissions

L'ÉQUIPE DU SAGYRC S'EST ENRICHIE

AVEC L'ARRIVÉE D'UNE ASSISTANTE ADMINISTRATIVE À MI-TEMPS À PARTIR DU MOIS D'AOUT 2018.



LE PAPI EN VOIE DE PROLONGATION

Le PAPI de l'Yzeron arrivant à échéance fin 2019, une prolongation a été évoquée dès la fin de l'année 2018. Outre le maintien d'un poste d'animateur, l'objectif est de finaliser le dossier des ouvrages écrêteurs et de déployer l'élaboration de diagnostics de vulnérabilité auprès des riverains. L'État a donné un avis positif et l'avenant sera signé courant 2019.

COMMUNICATION EN IMAGES

EN 2018, LE SAGYRC A POURSUIVI SES ACTIONS DE COMMUNICATION RÉCURRENTES (JOURNAL DE L'YZERON, ACTUALISATION DU SITE INTERNET,...), AVEC DE BONS RÉSULTATS DE LECTURE POUR SA NEWSLETTER BIMESTRIELLE, ET UNE POURSUITE DE LA MONTÉE EN CHARGE DU COMPTE TWITTER. DES CAMÉRAS DE SUIVI ONT ÉTÉ INSTALLÉES SUR LE CHANTIER DE SAINTE FOY-LÈS-LYON, DANS L'OBJECTIF DE SORTIR UN FILM « TIME-LAPSE » AU TERME DES TRAVAUX. PLUSIEURS ARTICLES SONT PARUS SUR LES PROJETS DU SAGYRC DANS LA PRESSE, AINSI QU'UN REPORTAGE SUR FRANCE 3. LE SAGYRC A ÉGALEMENT PARTICIPÉ À LA WEB SÉRIE DE L'AGENCE DE L'EAU, TRAITANT DE LA RESTAURATION DES COURS D'EAU.



Nouvelle gouvernance opérationnelle

Suite à la prise de compétence GEMAPI au 1^{er} janvier 2018, le nouvel exécutif du Sagyrc a été mis en place le 28 février 2018. La Métropole de Lyon ainsi que quatre autres intercommunalités (les Communautés de communes des Vallons du Lyonnais, de la Vallée du Garon, du Pays de l'Arbesle et des Monts du Lyonnais) sont donc entrées, aux côtés des 19 communes du bassin versant, dans le Sagyrc qui est devenu un Syndicat mixte. Les nouveaux élus se sont engagés à poursuivre la stratégie engagée en matière de lutte contre les inondations et de valorisation des milieux aquatiques. Les équipes du Sagyrc ont été fortement mobilisées pour gérer le volet administratif et financier (transfert de charges) associé à cette nouvelle compétence.

Faire école

L'expertise développée par le Sagyrc en terme de protection contre les inondations alliant restauration écologique, est de plus en plus souvent sollicitée. Ainsi en 2018, le Sagyrc a animé plusieurs conférences et visites de terrain pour présenter les actions qu'il mène, auprès de publics étudiants ou techniques des structures suivantes : Ecole Nationale des Travaux Publics de l'État, Licence professionnelle MAEP de Lyon, ASTEE (Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement). L'ASTEE a également sollicité le Syndicat pour co-rédiger un guide à destination des élus et aménageurs, présentant des bonnes pratiques et des retours d'expérience de restauration de rivière en milieu urbain, qui doit sortir en 2020.

LES ACTEURS EN 2018

— **Le Conseil syndical** est composé de 38 délégués et autant de suppléants (en italique ci-dessous), choisis par leur collectivité d'appartenance pour la représenter au Sagyrc.

Métropole de Lyon

Roland BERNARD
Pascal CHARMOT
Jean Paul COLIN
Gilbert-Luc DEVINAZ
Alain GALLIANO
Michel LE FAOU
Joël PIEGAY
Clotilde POUZERGUE
Michel RANTONNET
Véronique SARSELLI

Lucien BARGE
François-Noël BUFFET
Alice DE MAILLARD
Pierre DIAMANTIDIS
Gérald EYMAR
Agnès GARDON-CHEMAIN
Bernard GILLET
Bernard MORETTON
Gilles PILLON
Michèle VULLIEN

Communauté de communes de vallons du Lyonnais

Alain BADOIL
Danielle GEREZ
Laurence JASSERAND
Daniel MALOSSE
Mario SCARNA
Jean-Marc THIMONIER
Gaëlle BARRON FERRY
Elisabeth DURAND
Anne LANSON PEYRE de FABREGUES
Bernard ROMIER
Christine ROUX
Christian RULLIAT

Communauté de communes de la Vallée du Garon

Jean-François PERRAUD
Damien COMBET

Communauté de communes du Pays de l'Arbresle

François-Xavier HOSTIN
Nicole PAPOT

Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Christian ROZET
Romain LOYER

Brindas

Anne CHANTRAINE
Gérard BICHONNIER

Chaponost

Jérôme CROZET
Étienne CHATELUS

Charbonnières-les-Bains

Mariane PLOCKYN
Jean-Luc JACOB

Craponne

Estelle DAUFFER
Sandrine CHADIER

Dardilly

Jean-Yves DELOSTE
Pascal CHARLET

Francheville

Gilles DASSONVILLE
Claude GOURRIER

Grézieu-la-Varenne

Éric PRADAT
Laurence MEUNIER

La-Tour-de-Salvagny

Pierre PERRUCHOT de la BUSSIÈRE
Bernard PONCET

Lentilly

Jean-Pierre DELORME
Bénédicte GACON

Marcy l'Étoile

Luc SEGUIN
Patrick SPINAZZE

CCMDL (Montromant)

Christian ROZET
Romain LOYER

Oullins

Louis PROTON
Frédéric HYVERNAT

Pollionnay

Jean DURRANT
Jean-Michel MORELLON

Saint-Genis-les-Ollières

Jean-Ludovic CHEVIAKOFF
Pascale MONAT

Sainte-Consorte

Emmanuel PEDRO
Bertrand GAULE

Sainte-Foy-lès-Lyon

Gérard PATTEIN
Robert DUMOND

Tassin la Demi-Lune

Claire SCHUTZ
Régis LABAUNE

Vaugneray

Safi BOUKACEM
Gerbert RAMBAUD

Yzeron

Guy LHOPITAL
Fabrice FOURDIN

Le bureau

Alain BADOIL

Président, Maire d'Yzeron

Jean Paul COLIN

1^{er} vice-président en charge des Relations avec les partenaires institutionnels et financiers, barrages écrêteurs de crues et aménagement des sites.
Maire d'Albigny, 14^e vice-président de la Métropole de Lyon « eau et assainissement »

Alain GALLIANO

2^e vice-président en charge de l'aménagement et du suivi des milieux aquatiques
Maire de Craponne, 12^e vice-président de la Métropole de Lyon « relations internationales et attractivité »

Véronique SARSELLI

3^e vice-présidente en charge de l'élargissement et de la restauration des cours d'eau en zones urbaines pour la protection contre les inondations
Maire de Sainte-Foy-lès-Lyon, Conseillère de la Métropole de Lyon

Louis PROTON

4^e vice-président en charge des relations avec les collectivités, les riverains et les usagers
4^e adjoint à la mairie d'Oullins

Safi BOUKACEM

5^e vice-président en charge de la gestion et de la protection de la ressource en eau
Président du SIAHVY, Conseiller municipal à la mairie de Vaugneray

Claire SCHUTZ

membre du bureau
5^e adjointe à la mairie de Tassin la Demi-Lune

Gilles DASSONVILLE

membre du bureau
6^e adjoint à la mairie de Francheville

François-Xavier HOSTIN

membre du bureau
3^e adjoint à la mairie de Lentilly

Annexe financière

CHIFFRES CLÉS 2018

603 176 € HT
de dépenses de fonctionnement

3 074 407 € HT
de dépenses d'investissement

sagyr
BASSIN DE L'YZERON

Gérer et valoriser nos cours d'eau

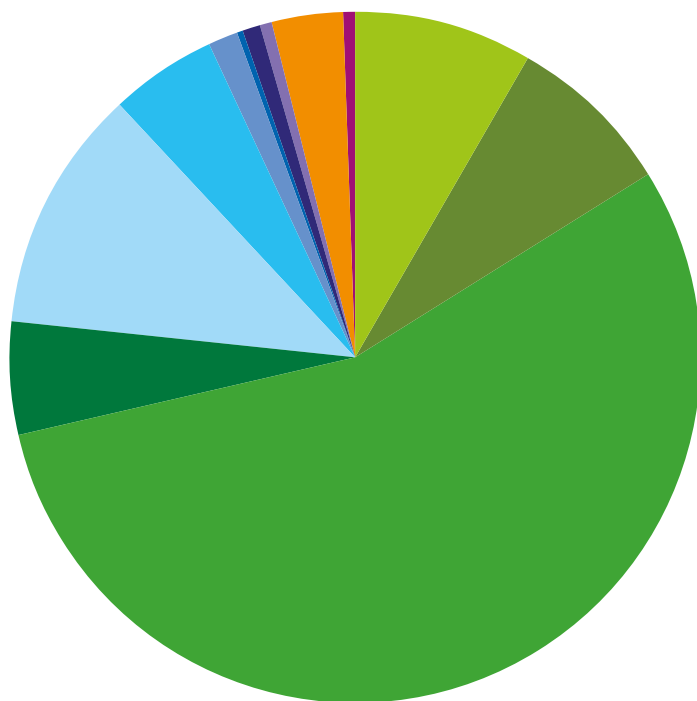
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent
Réalisations de l'exercice	603 176 €	1 247 021 €	3 074 407 €	3 210 540 €
Résultat de l'année 2018		643 843 €		136 133 €
Résultat antérieur reporté		1 730 253 €		2 304 506 €
Résultat cumulé		2 374 096 €		2 440 639 €

Nota bene : Le budget 2018, voté en fin d'année 2017, n'intègre pas les nouvelles présentations par bloc de compétences mises en place dans le cadre de la révision statutaire GEMAPI. Il s'agit du dernier budget présenté avec des compétences obligatoires et des compétences optionnelles.

Le fonctionnement du Sagyrc en 2018

La section de fonctionnement présente un excédent de 2 374 096 €, après la prise en compte du résultat antérieur.



DÉPENSES

PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des dépenses 2018 pour les opérations de fonctionnement s'élève à **603 176 €**

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

463 600 €

- Charges générales de fonctionnement : **50 997 €**
- Brigade de rivière : **47 361 €**
- Personnel : **333 352 €**
- Indemnités des élus : **31 890 €**

ACTIONS DE FONCTIONNEMENT

116 285 €

- Communication générale : **68 185 €**
- Communication propre aux aménagements de protection contre les inondations : **30 194 €**
- Honoraires d'enquêteurs, frais d'avocats et huissiers et autres frais divers liés à l'exécution des travaux de protection contre les inondations : **9 506 €**
- Annonces et insertion : **1 188 €**
- Location d'un terrain à Oullins, servant de plateforme technique pour les travaux en cours : **4 925 €**
- Expertise naturaliste : **2 287 €**

FRAIS FINANCIERS

Remboursement intérêts prêt relais

20 439 €

En 2018, le SAGYRC ayant eu les retours de subventions nécessaires pour couvrir les dépenses d'investissement 2018, n'a pas sollicité de nouvel emprunt ou de ligne de trésorerie.

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

2 852 €

Compétences optionnelles

RECETTES

PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des recettes 2018 pour les opérations de fonctionnement s'élève à **1 247 021 €**

CONTRIBUTIONS

971 301 €

L'intégralité des contributions a été encaissée.

- Contribution des communes Mensualisée (intégrant 3 172 € de rôle supplémentaire et présentant un écart de 392 € par rapport au vote) : **79 677 €**
- Contribution des communes qui budgétisent Annuelle : **7 234 €**
- Contribution des intercommunalités Annuelle : **884 390 €**

SUBVENTIONS

266 205 €

- Postes (équipe technique du Sagyrc)
- Agence de l'eau : **200 250 €**
- PAPI : **65 955 €**
- Région : **0 €**

PRODUITS EXCEPTIONNELS

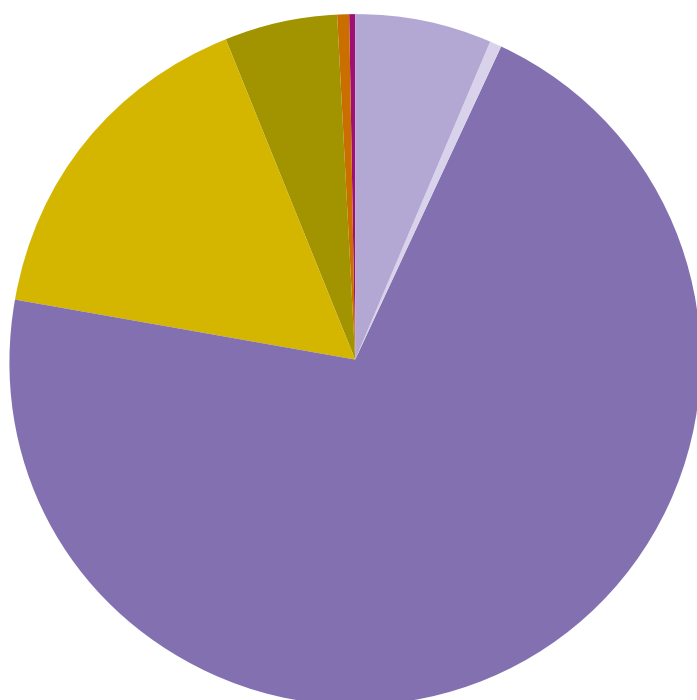
6 342 €

Remboursements de trop-perçu (assurances, congé maternité,...).

AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS

3 173 €

Remboursement de trop-perçu dans le cadre de la facturation et du fonds de compensation.



PARTICIPATION DES INTERCOMMUNALITÉS ET DES COMMUNES

INTERCOMMUNALITÉS - MÉTROPOLE DE LYON

Participation 2018

MÉTROPOLE DE LYON	814 039 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLONS DU LYONNAIS	54 829 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GARON	9 965 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBESLE	5 408 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS	149 €

TOTAL	884 390 €
--------------	------------------

COMMUNES

Population sur le bassin versant

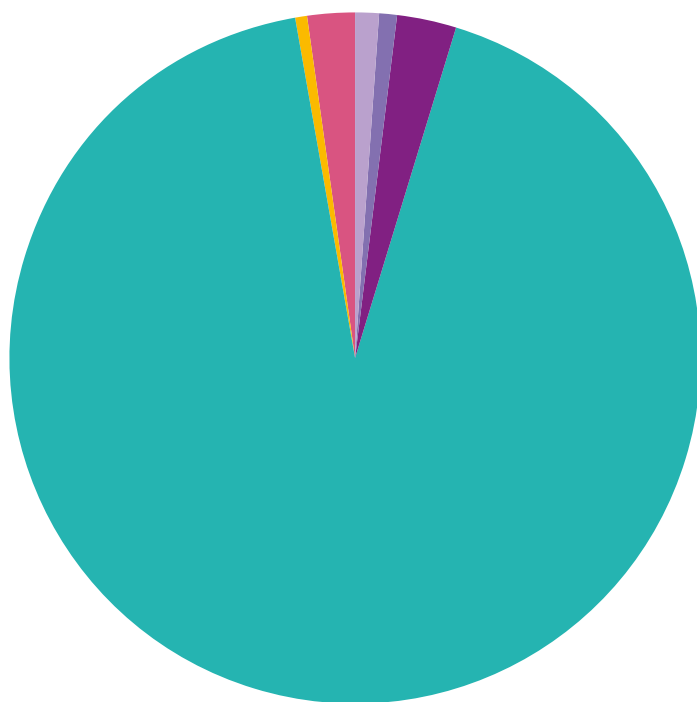
Participation 2018

BRINDAS	4 675	3 689 €
CHAPONOST	3 825	3 044 €
CHARBONNIÈRES-LES-BAINS	4 329	1 217 €
CRAPONNE	11 183	8 954 €
DARDILLY	1 509	758 €
FRANCHEVILLE	14 683	10 952 €
GREZIEU LA VARENNE	5 653	4 493 €
LA TOUR DE SALVAGNY	2 975	2 376 €
LENTILLY	2 082	1 648 €
MARCY L'ÉTOILE	3 849	3 092 €
CCMDL (MONTROMANT)	58	45 €
OULLINS	19 470	12 436 €
POLLIONNAY	2 441	2 028 €
SAINTE CONSORCE	2 019	1 638 €
SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES	4 856	3 869 €
SAINTE FOY-LÈS-LYON	19 061	12 363 €
TASSIN LA DEMI-LUNE	16 079	9 842 €
VAUGNERAY	5 558	4 254 €
YZERON	758	604 €

TOTAL	125 063	87 303 €
--------------	----------------	-----------------

L'investissement en 2018

Le résultat d'investissement de l'exercice 2018 présente un excédent de 2 440 639 € après prise en compte du résultat antérieur.



DÉPENSES

PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des dépenses 2018 pour les opérations d'investissement s'élève à **3 074 407 €**

OPÉRATIONS TECHNIQUES Compétences obligatoires

136 297 €

Aménagements piscicoles de seuils en rivières : **34 636 €**

Restauration et aménagements de berges : **23 902 €**

Entretien de la végétation rivulaire* : **77 759 €**

*En complément des actions de fonctionnement (Brigade de rivière), les travaux d'entretien correspondent à des travaux forestiers et de débordage.

OPÉRATIONS TECHNIQUES Compétences optionnelles

Aménagements de protection contre les inondations

2 872 370 €

Dont 50 570 € d'acquisitions et 26 315 € d'études.

OPÉRATIONS NON AFFECTÉES

Achat équipement pour les locaux du Sagyr

5 065 €

(informatique et mobilier)

FRAIS FINANCIERS

Emprunts

60 675 €

RECETTES

PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des recettes 2018 pour les opérations d'investissement s'élève à **3 210 540 €**

SUBVENTIONS

2 837 561 €

Subventions liées aux aménagements de protection contre les inondations et aux aménagements piscicoles de seuils en rivières.

PAPI (État) : **635 165 €**

Agence de l'eau : **1 786 554 €**

Région : **415 842 €**

Métropole de Lyon : **0 €**

Département : **0 €**

Agence de l'eau : **0 €**

FCTVA

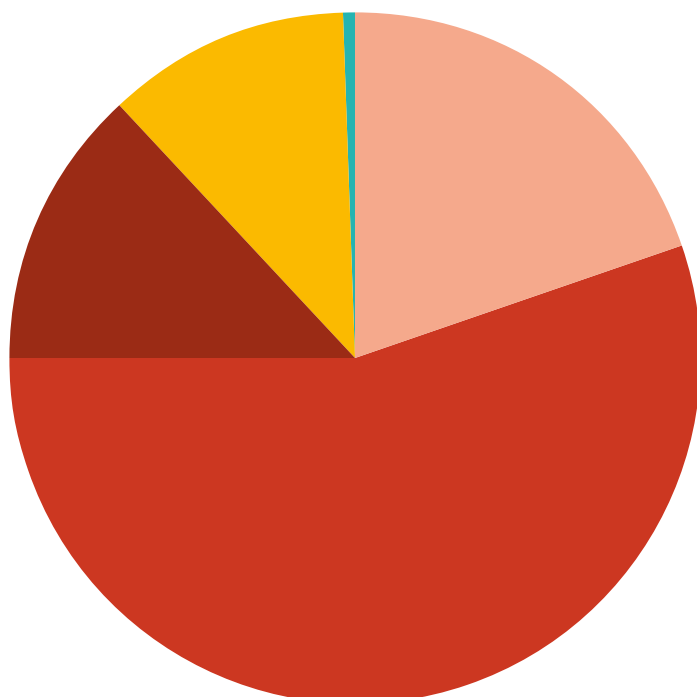
370 127 €

EMPRUNT COURT TERME

0 €

AMORTISSEMENT

2 852 €



SAGYRC

16 avenue Émile Éveiller
BP 45

69290 Grézieu-la-Varenne

Tél. 0437221155

contact@sagyr.fr

www.riviere-yzeron.fr

LES PARTENAIRES DU SYNDICAT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

GRAND LYON
la métropole



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

